

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 20 mai 2026

LE CENTRE HOSPITALIER DE MONTAUBAN ET LE FONDS POUR L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LA FONCTION PUBLIQUE (FIPHFP) RENOUVELLENT LEUR ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Conventionné avec le FIPHFP depuis 2012, le Centre Hospitalier de Montauban confirme à nouveau son engagement en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Une nouvelle convention pour la période 2026-2029

Cette nouvelle convention, signée pour la période 2026-2029, a pour objectif de développer et de sanctuariser la culture de l'inclusion et du handicap au sein de l'Établissement :

- Renforcer le recrutement des personnes en situation de handicap en développant les partenariats (Service Civique, CapEmploi) et les dispositifs adaptés tels que l'apprentissage ;
- Accompagner la reconversion professionnelle des agents inaptes par le développement des bilans de compétences et des périodes de préparation au reclassement (PPR) ;
- Faciliter le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap par les aides techniques, les aménagements de poste et le développement de la formation ;
- Former les acteurs en lien avec les personnes en situation de handicap, et notamment l'encadrement, par la structuration du tutorat ;
- Informer, sensibiliser et communiquer auprès de l'ensemble des professionnels et de l'encadrement sur toutes les formes de handicap, notamment les handicaps invisibles ;
- Pérenniser la participation à la Semaine Européenne de l'Emploi des Personnes en situation de Handicap (DuoDay et ateliers de sensibilisation et d'information).

Le FIPHFP soutient le Centre Hospitalier de Montauban à hauteur de 164 200 euros.

A propos du Centre Hospitalier de Montauban

Le Centre Hospitalier de Montauban (Tarn-et-Garonne), établissement public de santé, compte près de 2000 professionnels, dont environ 220 médecins.

Répartie sur 840 lits et places sur plusieurs sites, l'offre de soins est très variée : médecines, chirurgies, obstétrique, urgences et SMUR, réanimation, maternité niveau 2A, imagerie et radiologie, soins médicaux et de réadaptation, EHPAD, HAD, ainsi que psychiatrie adultes, enfants et adolescents.

Plus d'informations sur www.ch-montauban.fr

A propos du FIPHFP

Créé par la loi n°2005-102 du 11 février 2005, le Fonds pour l'insertion des personnes en handicapées œuvre dans les trois versants de la Fonction publique (FIPHFP).

Il finance, impulse et aide les employeurs publics dans la réalisation de leurs actions relatives au recrutement, au maintien dans l'emploi et à l'accompagnement des parcours professionnels des personnes en situation de handicap.

En 2024, 37 778 recrutements ont été réalisés et 8 805 personnes ont été maintenues en emploi, le taux d'emploi dans la Fonction publique continuant à progresser pour atteindre 5,93%.

Le FIPHFP est un établissement public national placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la fonction publique de l'État, de la fonction publique Territoriale, de la fonction publique Hospitalière et du budget (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

Plus d'informations sur www.fiphfp.fr / suivez le FIPHFP sur LinkedIn et sur X @FIPHFP

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

Contacts presse

FIPHFP

Blandine DABROWSKI
b.dabrowski@agence-cid.fr
Chloé LEMAHIEU
06 89 57 84 63
c.lemahieu@agence-cid.fr

CH de Montauban

Dina MARCIANO
05 63 92 89 22
d.marciano@ch-montauban.fr